

*«INTERIOR CONTRACTING COMPANY»

Question n° 267—M. Howard:

Depuis le 1^{er} janvier 1957, l'*Interior Contracting Company Limited*, de Penticton (C.-B.), a-t-elle touché des sommes pour des travaux effectués pour le compte du gouvernement fédéral? Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-elle reçues, à quelles dates a-t-elle reçu ces sommes et quels sont ces travaux?

LE FONDS DES RÉCLAMATIONS DE GUERRE

Question n° 273—L'hon. M. Pickersgill:

1. Une allocation de travaux forcés a-t-elle été versée aux anciens prisonniers de guerre capturés à Hong-kong? Sinon, est-on à étudier la question de verser une telle allocation?

2. A-t-on institué un fonds de bienfaisance pour les anciens prisonniers de guerre capturés à Hong-kong, sur le Fonds des réclamations de guerre, selon la recommandation du comité des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes? Sinon, pour quelle raison?

3. Quelle somme a-t-on versée sur le Fonds des réclamations de guerre à chaque réclamant agréé?

4. Quelles sommes reste-t-il à verser et quel est le montant de chaque réclamation?

5. Quelle somme a-t-on dépensée pour l'administration du Fonds des réclamations de guerre?

6. Quel est l'avoir actuel du Fonds des réclamations de guerre?

*PROGRAMME DE CONSTRUCTION À SAINT-JEAN-OUEST (T.-N.)

Question n° 281—M. Cashin:

1. Quelles modifications prévoit-on apporter au programme de construction du gouvernement fédéral dans la région de St-Jean-Ouest, par suite de la réduction des dépenses?

2. Quelle partie du programme de construction sera exécutée dans St-Jean-Ouest?

LIBÉRATIONS DES FORCES ARMÉES

Question n° 284—M. MacInnis:

1. Durant chaque année, depuis 1955, combien de personnes ayant moins de vingt ans de service réglementaire et de temps de guerre ont été licenciées avec pension dans chacune des forces armées?

2. Certaines de ces personnes ont-elles été licenciées pour cause d'incompétence ou de mauvaise conduite? Dans le cas de l'affirmative, combien dans chaque arme, durant chaque année et pour quelles raisons?

3. Depuis 1955, combien de personnes ayant plus de vingt ans de service réglementaire et de temps de guerre ont obtenu une libération honorable dans chaque arme, sans avoir droit à une pension?

PRIX DU BOIS À PÂTE

Question n° 285—M. MacInnis:

1. Le gouvernement dira-t-il s'il se propose d'établir des prix de soutien à l'égard du bois à pâte provenant des fermes?

2. Le gouvernement a-t-il étudié la question des prix versés pour la pâte de bois, depuis l'enquête menée il y a quelques années par la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce?

3. Le gouvernement a-t-il reçu des observations au sujet du prix versé pour le bois à pâte dans les provinces Maritimes? Dans le cas de l'affirmative, quand, de la part de qui et qu'en est-il résulté?

AFFAIRES INDIENNES—RÉDUCTION DES DÉPENSES

Question n° 295—M. MacEachen:

A-t-on autorisé la diminution des dépenses courantes de la Direction des affaires indiennes ou de quelque autre service de l'État s'occupant des affaires indiennes, par suite de la ligne de conduite du gouvernement en matière de réduction des dépenses?

PASSAGES À NIVEAU

Question n° 299—M. Peters:

1. Quel est le nombre de passages à niveau au Canada sur a) les grandes routes de première catégorie, b) sur les grandes routes de seconde catégorie, et c) sur les routes secondaires?

2. Quel en est le nombre dans la circonscription électorale de Timiskaming?

3. Sur ce nombre, combien sont protégés a) par des feux et (ou) par une signalisation, b) par des passages au-dessous, c) par des passages au-dessus?

4. Le ministère des Transports a-t-il adopté comme ligne de conduite d'autoriser la construction de nouvelles grandes routes sans exiger un passage au-dessus ou un passage au-dessous?

TRAVAUX FÉDÉRAUX DANS PORTNEUF

Question n° 318—M. Frenette:

1. Quels sont les travaux actuellement en voie d'exécution pour le compte du gouvernement fédéral dans le comté de Portneuf?

2. Quels sont les noms des entrepreneurs qui exécutent ces travaux?

3. Quelle somme d'argent a-t-on allouée pour chacune de ces entreprises?

SERVICES DE RADIOGRAPHIE DES HÔPITAUX FÉDÉRAUX

Question n° 321—M. Berger:

1. Depuis l'entrée en vigueur des règlements du service civil le 1^{er} avril 1962 aux termes de la nouvelle loi sur le service civil, a-t-on découvert que des employés des services de radiographie des hôpitaux fédéraux avaient eu besoin d'un congé parce qu'ils avaient été exposés à la radioactivité? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre?

2. Dans chaque cas, a) quand a-t-on découvert qu'un employé avait besoin d'un tel congé, b) quand le congé de l'employé a-t-il commencé, c) quelle a été la durée de chaque congé?

3. Combien de fois fait-on subir un examen médical à ces employés?